

Augmentation des Salaires

Création d'emplois, retraite à 60 ans

Agissons !

Après un « vote étriqué » par une courte majorité de parlementaires, le Sénat a rejeté à l'unanimité le projet gouvernemental sur la retraite. Cela démontre la fragilité des arguments de ceux qui portent ce projet injuste, cela conforte les salariés et l'opinion publique qui exigent une autre réforme des retraites. En effet, ce projet s'inscrit dans le prolongement des réformes précédentes.

Cela augmenterait les difficultés de vie pour la grande majorité des retraités actuels et futurs. Pourtant d'autres choix sont possibles. La CGT a présenté des propositions de bon sens, justes et efficaces telles l'ouverture du droit à 60 ans et des montants de pensions au moins équivalents à 75% des salaires.

Depuis la rentrée, des dizaines de milliers de salariés manifestaient dans l'unité (CGT, FO, FSU et SOLIDAIRES) pour exiger une autre réforme des retraites.

**Une autre
réforme des
retraites est
possible !**

La CGT propose de nouvelles mobilisations unitaires dans le cadre du débat parlementaire qui doit reprendre du 19 au 26 novembre !

En effet, malgré, les fortes mobilisations unitaires, le gouvernement persiste dans sa volonté d'allonger une nouvelle fois la durée de cotisation pour avoir accès à la retraite (43 ans pour les salariés nés à partir de 1973) ! C'est le prolongement et l'aggravation des contres réformes précédentes.

Ce projet est injuste, inacceptable, il conduirait à un appauvrissement des futurs retraités (notamment les femmes) et interdirait l'accès au système de retraite pour les jeunes !! Les organisations syndi-

cales prendront contact avec les organisations syndicales lycéennes et étudiantes, pour leur proposer de participer à ces rendez-vous et poursuivre la mobilisation.

Une autre réforme des retraites est possible. La retraite à 60 ans, les départs anticipés pour

Manifestation

Mardi 26 novembre - 13h00

Métro: Chaussée-d'Antin vers l'Assemblée nationale

à l'appel des organisations d'Île-de-France

CGT - FO - FSU - Solidaires



travaux pénibles dès 55 ans, tels que cela existe dans de nombreux statuts et Conventions Collectives : voilà des propositions qui vont dans le bon sens !

Le financement des retraites nécessite de construire des alternatives par l'apport de ressources nouvelles, tout particulièrement en améliorant le pouvoir d'achat des salariés et en créant des emplois. Il est urgent d'augmenter l'ensemble des salaires, du privé comme du public, ce qui impose d'en finir avec le gel du point d'indice et de revaloriser l'ensemble des salaires.

Le 19 novembre les militants de la Cgt ont interpellé les parlementaires afin qu'ils ne votent pas ce recul social. Ne lâchons rien !

Poursuivons la mobilisation, manifestons vers l'Assemblée nationale, dans l'unité le 26 novembre et restons mobilisés pour la suite.

Des mesures de progrès social sont possibles ! La CGT a des propositions :

- Porter le SMIC à 1 700 €uros brut par mois comme base des grilles des salaires.
- Augmenter les salaires, les point d'indice dans la Fonction Publique, les pensions et les minima sociaux.
- Contrôler les aides publiques aux entreprises.
- Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements.
- Stopper les suppressions d'emploi.
- Développer les politiques publiques et les moyens des services publics.
- Réformer la fiscalité en profondeur, créer de nouvelles tranches d'impôts pour les hauts revenus.
- Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits pour l'investissement productif.
- Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux.
- Mettre en place un fond européen de solidarité sociale et de développement économique. Conquérir dans l'entreprise de nouveaux droits et pouvoirs pour les salariés.

Je me syndique à la CGT !

Nom: **Prénom:** **Age:**

Adresse:

..... **Ville:** **Code Postal:**

Tél: **E-mail:**

Entreprise:

Ville et code postal de votre entreprise:

A renvoyer à : Union Régionale CGT Île-de-France 263 rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex
Tél.: 01 55 82 88 00 - Fax : 01 48 51 68 97 - Email: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr

